générale sur le développement et la coopération économique internationale nous inquiétait, puisqu'alors le climat contentieux qui pourrait apparaître dans un enceinte se propagerait vraisemblablement dans l'autre.

Néanmoins, après une étude approfondie des obligations nationales et internationales du Gouvernement, nous avons décidé d'informer le Secrétaire général des Nations Unies, non pas que le Canada voulait être délesté de la responsabilité de tenir ce Congrès, mais plutôt qu'il souhaitait reporter l'événement à plus tard. Nous ne voulions pas retirer notre invitation; et nous cherchions à éviter toute démarche qui aurait pu mettre en cause notre adhésion de longue date aux principes fondamentaux de l'ONU. A cet égard, je tiens à souligner que le Canada reste toujours aussi disposé à participer et à contribuer aux activités des organismes des Nations Unies.

Le répit obtenu grâce à ce report doit être utilisé le plus efficacement possible par tous pour améliorer le climat politique ambiant afin que l'on puisse bientôt raisonnablement s'attendre à ce que les conférences à caractère technique, comme le cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime, soient utiles et productives. Nous espérons que les négociations actuelles en vue de réduire les tensions entre certaines parties au conflit du Moyen-Orient aboutiront au cours des prochains mois; et nous appuierons activement les efforts que poursuivent en ce sens les parties en cause et le Gouvernement des Etats-Unis.